

Ouagadougou, le 23 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Assistants en Cinéma et Audiovisuel, session 2025.**

Ce sont :

**ASSISTANTS EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	LANKOANDE FEYETIPO	355222	B19513300	31/12/88
2°	BAMOGO JEAN SOUGRINOMA	371176	B14251228	14/05/89
3°	TIEMTORE SAIDOU	203269	B13892615	14/03/79
4°	KABORE FRANCOIS	279954	B11403166	31/12/87
4°	SEMDE ELODIE WEND-KOUNI	357353	B10057817	22/10/90
6°	OUBDA OUSSEINI	357449	B17941296	16/12/91
7°	YAGO LAILLA FLORENCE	355228	B12039247	05/07/90
7°	OUEDRAOGO BOUREIMA	357287	B18198239	31/12/85
9°	OUEDRAOGO ZOENABO	251123	A3149425	21/12/80
10°	LONFO INOUSSA	344753	B15451402	30/03/80

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ASSISTANTS EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général



**Suanyaba Rodrigue OBOUBIGA**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail*